

Soutenez Paris-Normandie !

Paris-Normandie se retrouve une nouvelle fois au tribunal de commerce. Après les épisodes douloureux de 2012 et 2016-2017, la crise sanitaire et économique du Covid-19 précipite notre journal dans une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité pour trois mois. Tout risque d'aller trop vite ; pour sauver le titre et ses emplois, il va falloir trouver un repreneur en quelques semaines, la data-room étant ouverte jusqu'au 22 mai.

Paris-Normandie, ce sont deux sociétés (la Snic et la RNP, régie publicitaire) et près de 240 salariés, qui œuvrent chaque jour pour produire le journal sur ses différents supports et participent à la cohésion du territoire normand, en informant les habitants, en animant le débat local, en encourageant l'expression de la démocratie.

Investissements, modernisation, développement du site internet... Paris-Normandie n'a pas cessé d'innover, de chercher des solutions, ses salariés faisant preuve d'adaptation et de mobilisation. Les représentants des salariés de la Snic et de la RNP appellent les élu-e-s et personnalités de notre territoire à soutenir notre journal et son avenir. Dans plusieurs directions :

- **la mobilisation des pouvoirs publics** pour permettre à Paris-Normandie d'assurer sa survie financière pendant la période de réception des projets de reprise ;
- **la promesse d'un soutien financier** en termes d'aides publiques à l'intention du futur repreneur ;
- **la défense des intérêts de Paris-Normandie** dans les plus hautes instances politiques de notre République.

Nous avons besoin de votre appui pour assurer le maintien d'un maximum d'emplois mais aussi la pérennité du titre, acteur incontournable de votre région.

N'hésitez pas à manifester votre soutien sur les réseaux sociaux, à nous faire parvenir vos messages à cette adresse : passanspn@gmail.com. Avec votre accord, ils seront publiés dans les colonnes de Paris-Normandie.

Les représentants du personnel de la Snic (société éditrice de Paris-Normandie) :
le collège journalistes représenté par le SNJ,
le collège ouvriers/employés représenté par le Silpac-CGT
le collège cadres (sans étiquette)

Les représentants du personnel de la RNP (régie publicitaire)

